

# Gérer les entreprises extérieures en conformité avec la réglementation – Plan de prévention

OMM07 - Outils Méthodologie Métier  
01/2024

 Formation sur mesure

## DURÉE

2 jours (14h)

## PUBLIC

Toute personne devant diriger des travaux de sous-traitance : chefs de projets, chargés de travaux, responsables de services généraux, animateurs de sécurité

## PRÉREQUIS

Néant

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport est avant tout méthodologique et prend appui sur des exemples et des travaux de groupe.

## EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel, expert du sujet, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Les exercices et études de cas permettent d'évaluer les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée.

## COÛT

Nous consulter pour devis

## REFERENCEMENT

Formacode : 42854

## LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Acquérir les méthodes et les outils de gestion des entreprises extérieures
- Assurer la sécurité lors de l'intervention d'entreprises extérieures
- Connaître les obligations des donneurs d'ordre vis-à-vis des entreprises extérieures

## CONTENU

- **La sécurité : un enjeu pour les entreprises extérieures**
- **Contexte réglementaire et responsabilités**
  - Pourquoi une réglementation
  - Présentation des différentes réglementations
  - Le décret du 20 février 1992 ; le décret du 26 décembre 1994 ; l'arrêté du 26 avril 1996
  - Loi du 30 juillet 2003 sur les risques technologiques et naturels majeurs (loi Bachelot)
- **Cas de l'industrie chimique et des installations classées SEVESO seuil haut**
  - Accord du 20 mai 1992
  - Accord du 4 juillet 2002
- **Habilitation des entreprises extérieures**
  - La loi du 30 juillet 2003
  - Le référentiel DT78
  - MASE
- **Responsabilité civile et pénale**
  - Les différentes formes de responsabilité : la responsabilité civile, la responsabilité pénale, cas de la délégation de pouvoirs
  - La jurisprudence
- **Exigences du décret du 20 février 1992**
  - L'appel d'offre
  - L'inspection commune préalable
  - Le rôle des acteurs de la prévention
  - L'analyse des risques
  - Le plan de prévention
  - Le suivi de l'intervention
- **Protocole de sécurité**
  - Cas particulier des opérations de chargement/déchargement
- **Comparaison entre le décret du 20 février 1992 et celui du 26 décembre 1994 (plan de prévention et PPS-PPG)**
- **Outils de l'animation de la prévention**
  - Les autorisations et les permis et travail
  - Les réunions de coordination et les audits de chantier
  - Approche technique des risques
- **Cas pratique**
  - Mise en application du décret du 20 février 1992 sur un cas pratique de l'industrie chimique

Contact : Joëlle BERTRAND 04 72 89 06 14

Mail : joelle.bertrand@interfora.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

[www.interfora-ifaip.fr](http://www.interfora-ifaip.fr)